SZ/EG

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE GALILEE (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entreprise rue Galilée par la société Legendre Ile de France – 5 rue Louis-Jacques Daguerre – 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande, agissant pour son propre compte,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Galilée** le **6 octobre 2023** de **8 heures** à **16 heures :**

- **Rue barrée sur le tronçon** compris **entre l'avenue de l'Industrie** et le **quai Auguste Deshaies** :
  - **Mise en impasse** pour la desserte riveraine uniquement entre l'avenue de l'Industrie et le n°5,
- **Neutralisation de la piste cyclable :** les cyclistes seront invités à mettre pied à terre,
- **Neutralisation du stationnement sur le tronçon** compris **entre l'avenue de l'Industrie** et le **quai Auguste Deshaies,**
- **Maintien du cheminement des piétons** sur trottoir, géré par hommes trafic.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY s/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Legendre Ile de France – 5 rue Louis-Jacques Daguerre – 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande.

FAIT EN MAIRIE, LE 29 SEP. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 Val-de-Marne

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 29 SEP. 2023

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE N° 28 Val-de-Marne

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon